

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE MARCHE

### SERVICES

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :**

Ophis du Puy de Dôme, 32 rue de Blanzat, à l'attention de M. le directeur, F-63028 Clermont Ferrand. Tél. (+33) 4 73 41 16 16. Fax (+33) 4 73 41 16 41.

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Ophis, 32 rue de Blanzat, à l'attention de René Beix, F-63028 Clermont Ferrand Cedex 2. Tél. (+33) 4 73 41 16 34. E-mail : [rbeix@ophis.fr](mailto:rbeix@ophis.fr). Fax (+33) 4 73 41 16 41.

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Ophis, 32 rue de Blanzat, Contact : direction du développement et de la maîtrise d'ouvrage, F-63028 Clermont Ferrand Cedex 2.

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur :**

Autre : Oph.

**I.3) Activité principale :**

Logement et équipements collectifs.

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### **SECTION II : OBJET DU MARCHE**

**II.1) Description**

**II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :**

choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un programme de 28 logements locatifs intermédiaire, ZAC des Trois Fées à CÉBAZAT.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**

Services.

Catégorie de services : n°12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Code NUTS .

**II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

**II.1.4) Information sur l'accord-cadre :**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

dans le cadre de l'urbanisation de fonciers de la ZAC des Trois Fées à Cébazat, l'opération porte sur la réalisation d'un programme de 28 logements locatifs intermédiaires, les Quartiers 2.  
Montant estimatif des travaux : 2 250 000 euros ht

**II.1) Description**

Voir détail dans informations complémentaires.

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

71240000.

**II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

**II.1.8) Lots :**

**II.1.9) Variantes :**

**II.2) Quantité ou étendue du marché**

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

**II.2.2) Informations sur les options :**

**II.2.3) Reconduction :**

**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Emprunts et fonds propres.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Groupement solidaire.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

**III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : voir autres informations.

**III.2.2) Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : voir autres informations.

**III.2.3) Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : voir autres informations.

**III.2.4) Marchés réservés :**

Non.

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :**

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

### III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Equipes de maîtrise d'oeuvre dont le mandataire sera un architecte ou une société d'architecture. L'équipe constituée de cotraitants devra intégrer au minimum les compétences suivantes : architecte, paysagiste, bet vrd, bet fluides, économiste.

### III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

#### IV.1.1) **Type de procédure :**

Négociée.

Des candidats ont déjà été sélectionnés : non.

#### IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

Nombre d'opérateurs envisagé 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : - conformité du dossier présenté  
- qualité paysagère et architecturale des références présentées et prise en compte du développement durable (insertion du bâtiment dans son site, qualité des usages des espaces privatifs et extérieurs, performance énergétique, maîtrise des charges etc.)  
- moyens humains et techniques pour exécuter les missions décrites  
- engagement sur les délais.  
- taux d'honoraires.

#### IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

### IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

#### IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. adaptation d'un mémoire organisationnel précisant notamment la méthodologie des études, l'organisation de l'aide à la décision, et du suivi des travaux.. Pondération : 40.
2. engagement sur les délais, planning et aptitude à respecter le délai de réalisation des études et des travaux (pc pour juin 2012).. Pondération : 30.
3. proposition d'honoraires pour les phases opérationnelles, et répartition des honoraires par intervenant. Pondération : 30.

#### IV.2.2) **Enchère électronique :**

### IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

Quartiers 2- Cébazat.

#### IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

#### IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**

#### IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

17 février 2012 - 16:30.

#### IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

#### IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

#### IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

#### IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### VI.1) **RENOUVELLEMENT :**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

### VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**

#### VI.1) **RENOUVELLEMENT :**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

#### VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Délais des études:

1<sup>er</sup> semestre 2012, pour :

- dépôt dossier de financement : 15 Juin 2012.

Chaque groupement candidat devra produire un dossier comportant les pièces décrites ci-dessous, toutes établies en langue française. L'absence de l'une des pièces ou sa non validité, entraînera la non recevabilité de la candidature.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités concernant le candidat :

1 - lettre de candidature (DC 1 téléchargeable sur le site Internet :

finances.gouv.fr/minife/services/formulaires ") désignant le mandataire et signée par tous les membres du groupement - (groupement qui devra être "solidaire".)

2 - pour le mandataire (et éventuellement architecte associé), la déclaration du candidat (Dc2) complétée et signée, accompagnée de toutes les annexes demandées dans le formulaire (si redressement judiciaire : copie du / des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, moyens, etc...)

3 - pour le mandataire (et éventuellement l'architecte associé), l'attestation d'assurance en cours de validité, portant d'une part sur la responsabilité civile professionnelle de droit commun et d'autre part sur la responsabilité décennale des constructeurs ;

4 - une copie de la carte professionnelle en cours de validité, attestant de l'inscription à l'ordre des Architectes.

5 - une note de motivation exposant les raisons de l'intérêt porté à cette opération et les éléments qualifiant l'équipe pour la réaliser (1 page maximum, format A4, mode portrait).

6 - description des moyens en personnels et matériels, du mandataire (1 page maximum, format A4, mode portrait).

7 - une note de présentation du groupement (2 pages maximum, format A4, mode portrait) définissant la composition de l'équipe (ensemble des cotraitants), ainsi que les compétences mises en avant pour le suivi de ce projet (les justificatifs pour les cotraitants seront fournis dans un deuxième temps, uniquement par les candidats qui seront admis à répondre).

8 - références du mandataire (et éventuellement l'architecte associé), et du paysagiste :

Les fiches de références devront impérativement être fournies sur les documents types (format Xls) disponibles sur simple demande par mail à l'adresse suivante : rbeix@ophis.fr

- une liste de 10 références maximum (5 archi - 5 paysagiste), d'opérations réalisées ou en cours de réalisation dans des domaines similaires et datant de moins de 5 ans.

- 5 fiches de références sur format type :

- 4 Opérations d'aménagements (2 références de l'architecte - 2 références du paysagiste)

Ces fiches de références seront jointes au dossier sur papier libre A4, couleur + cd Rom au format XLS (sur le boîtier devront figurer le nom de l'équipe ainsi que la liste des références produites avec le nom du projet et de la ville).

9 - un engagement écrit sur les délais, conformément à la description en section ii.

(1 page A4 maxi, mode portrait).

Les dossiers des candidats non retenus seront retournés après examen. Le règlement de consultation ainsi que le cahier des charges précisant la problématique et la commande seront remis aux 3 candidats retenus, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- élaboration par les équipes, de leur proposition : 2 semaines à compter du courrier informant les candidats retenus,

Dossier déposé contre récépissé, ou adressé sous pli recommandé avec la mention : "Consultation maîtres d'oeuvre - zac des Trois Fées (Quartiers 2)".

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 janvier 2012.

#### VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

##### VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif, 6 cours Sablon, F-63000 Clermont Ferrand. Tél. (+33) 4 73 14 61 00. Fax (+33) 4 73 14 61 29.

##### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional du règlement amiable, 119 avenue du Maréchal de Saxe, F-69427 Lyon. Tél. (+33) 4 72 84 78 59. Fax (+33) 4 72 84 78 55.

##### VI.4.2) **Introduction des recours :**

##### VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

Tribunal administratif E-mail : [greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr).

##### VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

17 janvier 2012.

---

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

**Éléments de facturation :**

*Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : Quartiers 2*

*Libellé de la facture : Ophis du Puy de Dôme 32 rue de Blanzat \*, F-63028 Clermont Ferrand Cedex 2.*

*Siret : 77918639400028*

*Classe de profil : Autres organismes publics*

---

**Classification des produits :**

- Services fournis principalement aux entreprises